

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'EPOQUE.

III.

LES AMBITIEUX.

Oh ! par ma foi, je ris quand j'entends les rieurs
S'égarer aux dépens des temps antérieurs.
Citer les vieilles cours comme un foyer de brigues,
Séjour de l'esclavage et des laches intrigues,
Où chacun s'efforçait d'aduler le tyran
Pour capter sa faveur et s'élever d'un cran.
Oui, sans doute, jadis on voyait à Versailles
Pulluler près des rois la grande valetaille ;
La soif des pensions, des emplois, des honneurs,
Pour la sucer, la France avait plus d'un vampire,
Mais, j'en atteste ici le Consulat, l'empire,
La Restauration, enfin le temps qui court,
Sommes-nous bien guéris de cet esprit de cour
Qui fait qu'on s'avillit aux choses les plus basses,
Dés qu'il faut emporter des charges et des grâces ?
Voi-t-on moins de placets et de pétitions ?
Répugnons nous beaucoup aux génuflexions ?
N'avons-nous pas, autant que tels flatteurs célèbres,
La flexibilité des reins et des vertèbres,
Et ne savons-nous pas, devant les protecteurs,
Courber le dos en bons et vrais solliciteurs ?
Pour les siècles passés quelque dédain qu'on feigne,
Aujourd'hui, comme alors, le servilisme règne.
On a même avivé cet instinct éternel,
Grâce au gouvernement consti—tuti—onnel.
(Pardou pour ce long terme, aux vers antipathique
Comme tant d'autres mots du patois politique.)
Interrogeons les faits : loin que la liberté
Ait jeté dans les cœurs un peu plus de fierté,
Tout fourmille à présent de faiseurs de visites,
De valets éhontés, d'insectes parasites.
Pour complaire aux puissants, pour attirer leurs yeux,
C'est à qui sous leurs pieds s'applatira le mieux.
Du matin jusqu'au soir la foule les obsède ;
Le demandeur près d'eux au demandeur succède.
Heureux les importuns ! pour s'en débarrasser,
Ils sont sûrs qu'à la fin il faudra les placer.
De dix, de vingt refus on dévore la honte ;
On se fait comme un droit des escaliers qu'on monte ;
On truche, on tend la main avec impunité,
Malgré les réglemens sur la mendicité.
Nos institutions en postulants fertiles,
Ont accru de beaucoup le nombre des reptiles.
Ce désir d'obtenir, désir empoisonneur,
Que de fois a-t-il fait capituler l'honneur !
Combien de citoyens, au pouvoir qui les dote,
Par un sale marché, prostituant leur vote !
Que d'hommes à ressorts, par ordre se mouvant,
Et bons à consulter pour voir d'où vient le vent !
Que de caméleons, de modernes Protées,
Ames par l'intérêt et par l'or garrottées,
Prononçant les sermens que dicte le souffleur,
Et changeant comme on veut de forme et de couleur !

Voilà les dignes fruits d'un gouvernement libre
Qui devait retremper la populaire fibre,
Mais qui n'a d'autre effet, du moins jusqu'aujourd'hui,
Qu'un furieux désir de gouverner autrui.
Depuis qu'à tout Français tout poste est accessible,
Nul dans son petit coin ne peut rester paisible,
Et chacun, au pouvoir ayant des droits égaux,
Pour en saisir un bout monté sur ses ergots.
C'est là le point central vers lequel tout gravite,
On a beau dire aux gens : Vous allez un peu vite ;

Réprimez les ardeurs de votre ambition :
L'admissibilité n'est point l'admission.
Les enragés qu'ils sont ne veulent rien entendre,
Et vers l'aimant fatal ils ne cessent de tendre,
Entraînés par l'orgueil dont la voix les séduit,
Le droit n'est rien pour eux si le fait ne s'ensuit.
L'échelle des grandeurs devant leurs yeux se dresse ;
Pour y mettre le pied, on s'agit, on se presse,
Et le dernier de tous in petto se promet
D'y grimper lentement et d'atteindre au sommet.
Pourquoi pas ? de nos jours, la Chambre, la tribune,
Peuvent faire au plus humble une haute fortune.
Le régime actuel est un escamoteur,
Un rare et merveilleux prestidigitateur,
Qui sous son gobelet met quelquefois un cuistre
Et d'un coup de baguette en fabrique un ministre.

Non que je veuille ici désapprouver nos lois
D'ouvrir au plébéien la route des emplois.
Je vois avec plaisir qu'il n'est plus de barrières,
Que chacun peut entrer dans toutes les carrières,
Et je n'aimerais pas qu'entravant les chemins
On pût dire au talent : Montre tes parchemins.
Mais cette ambition que nos chartes font naître
Comme une épidémie en tous les lieux pénètre ;
Et que de projets fous, de vœux exorbitants
Germent au fond des cœurs ! Tel qui dans d'autres temps
Eût limité sa gloire à vendre du cirage,
Aujourd'hui, fasciné par un brillant mirage,
S' imagine déjà nager dans la grandeur,
Se voit représentant, préfet, ambassadeur,
Et, de ses longs succès pour clore la série,
Se repose en idée au sein de la patrie.
Mais quel mal, direz-vous, que tous ces prétendants
Vers les honneurs ainsi poussent des vœux argents,
Et fassent à part eux leurs châteaux en Espagne ?
Quel mal ! c'en est un grand, qu'un tel vertige gagne.
Car tout s'agit alors ; car chacun, dans ce cas,
De sa place présente est amèrement las,
Et ce sont pour l'Etat des éléments de trouble,
Et dans le corps entier le malaise redouble,
Quand tant de bons bourgeois, mécontents de leur lot,
Quittent leur échelon pour s'élaner plus haut.
Le désir effréné des fonctions publiques
Jette dans tous les cœurs des sermens diaboliques.
Nous voulons à tout prix devenir influents.
De là tant de brouillons, tant d'hommes remuants,
Tant d'êtres animés d'un esprit détestable,
Pour qui c'est un malheur qu'un gouvernement stable,
Et que l'effort trompé de leurs ambitions
Intéresse au succès des révolutions
L'exemple du passé les stimule et les tente :
Ils ont devant les yeux juillet mil-huit-cent-trente,
Lorsque, après les trois jours, digne et beau résultat,
On vit nos libéraux s'abattant sur l'Etat
Dévorer le budget, phalange vampirique.
Plus gloutonne cent fois que les criquets d'Afrique.
D'autres voudraient leur dire : A notre tour enfin !
Et laissez-nous manger, car nous avons bien faim.

Si du moins en effet tout allait au mérite !
Mais voilà justement la chose qui m'irrite,
C'est que la liberté ne sait pas mieux choisir
Que la royauté pure et le bon plaisir.
Sous la Charte, aussi bien que sous le despotisme,
Tout n'est-il pas faveur, intrigue, népotisme ?
Des braves députés comment percer les rangs ?

Le député toujours a beaucoup de parents.
Chacun d'eux veut caser sa chère géniture ;
Il faut bien satisfaire aux lois de la nature.
Puis viennent les amis et les collatéraux.
Un élu du pays en nos temps libéraux,
Des dignités aux siens ouvrant la perspective,
Est comme un remarqueur, une locomotive
A laquelle on s'accroche, et c'est ainsi qu'on voit
Tout bon représentant traîner un long convoi
Ou d'employés en titre, ou de surnuméraires
Fils, petits-fils, neveux, gendres, cousins, beaux-frères,
Le condisciple même, à leur suite attaché,
Arrive assez souvent par-dessus le marché.

Des hommes de jailet le respectable groupe
Montre ce qu'on peut faire avec le vent en poupe,
Et ce fut un tableau curieux, de les voir
S'élançant pêle-mêle à l'assaut du pouvoir.
En montant à ce mât, chacun a pour maximo
De ne s'arrêter point qu'il n'ait atteint la cime,
Cime où l'on aperçoit les ministres perchés.
Or, que ces postes-là soient de tous recherchés,
C'est chose qui me passe, je le conçois à peine.
Qu'il se trouve des gens pour en subir la gêne.
Il y faut avaler tant d'insolents pamphlets,
Tant d'outrages sanglants et tant de camouflets !
Joint qu'on n'est jamais sûr, quelque bien que l'on lutte,
De ne point régir ses rivaux de sa chute.
Qu'est-ce qu'un ministère ? un caravansérail,
Une auberge où jamais on ne fit un long bail.
C'est à qui tâchera que l'occupant en sorte,
A qui de ce logis enfoncera la porte ;
Oh ! combien les huissiers, le suisse de l'hôtel,
Ont déjà vu passer d'idoles sur l'autel !
Des affaires porter le poids comme un atlante,
Et trembler que demain quelqu'un ne vous supplante ;
Sur un trône branlant pour un moment s'asseoir,
S'installer le matin et déguerpir le soir,
Est-ce donc un métier vraiment digne d'envie ?
Moi, je ne connais point de plus atroce vie ;
Je la mets au niveau des pires châtimens,
Et vote pour ma part de grands remerciemens
A qui daigne accepter le rôle abominable
De gouverner encore un peuple ingouvernable.
Pour peu que sur ce point on partageât mon goût,
Nous ne serions souvent plus gouvernés du tout !
L'autorité, dit-on, fante l'orgueil de l'homme ;
Mais cette autorité n'existe plus, en somme.
Un ministre, chez nous, est un galérien,
Un malheureux auquel on ne pardonne rien,
Qui porte le pouvoir comme une lourde cangue,
Que chacun à son gré parse au fil de la langue,
Et qui, fût-il parfait, n'a que des détracteurs,
Et trouve à chaque mot mille contradicteurs.
Du navire public ces illustres pilotes
Sont nos souffre-douleurs, nos négres, nos îlotes.
Ceux mêmes qu'on aimait et qu'on portait au ciel,
Une fois au timon, ne vivent que de fiel.
Leur fortune les perd, et toujours quelque crise
Survient, qui sans retour les dépopularise,
Que d'hommes accueillis d'abord et célébrés !
Ont à coups de lanterne été, depuis, zébrés !
Harcelés par la haine et par la calomnie,
Trouvant à leur chevet la fièvre et l'insomnie,
Ils ne peuvent jamais se défendre l'esprit,
Et le mal qu'on leur veut les ronge et les aigrit.
Une opposition jalouse et tracassière
Cherche à les prendre en faute et les tient en brassière,
Et sans cesse on les voit nargués, poussés à bout,
Par des paroleurs taquins, épilogueant sur tout,
La pitié me saisit quand un pauvre ministre,
Au front chauve, au teint blême, aux yeux cernés de bistre,
Comme au milieu des chiens un cerf tout haletant,
Soutient à la tribune un projet important.
Lutte de la parole, ardente et convulsive,
Où toujours le pouvoir est sur la défensive,
Où l'homme, réprimant son orgueil irrité,
S'épuise à bien jouer l'impassibilité !
C'est alors que le sang, sous l'angoisse trop forte,
A flots impétueux bouillonne dans l'aorte ;
C'est l'instant des sueurs, des palpitations,
L'anévrisme naître de ces émotions.
Ce n'est point un métier, ceci, qui rajeunisse :

Les ministres ont tous plus ou moins la jaunisse ;
Chaque instant fait tomber ou blanchir leurs cheveux,
Et, de bonne heure usés par ces spasmes nerveux,
Malades du larynx, ou du cœur, ou du foie,
De la consommation ils deviennent la proie.
Et qu'on songe en effet à la rage, au dépit
Qu'ils doivent éprouver, de se voir sans répit
Hués, contrecarrés. Ce n'est pas l'agitation
De traîner le lourd coche auquel on les attelle.
Bronchant à tout propos, la presse, pour leçon,
Leur donne autant de fois cent coups de caveçon.
C'est plaisir de frapper sur eux ; chacun les cingle
De son fouët, et leur fait des piqûres d'épingle,
Le moindre journaliste est comme leur tyran,
Jarrets tendus, front bas, chacun d'eux va tirant
De collier, de bricoler, et s'essouffle et se tue,
Et sous les nœuds sifflants par intervalles rus.
Dans un sentier pénible ils cahotent l'État ;
L'un butte tout à coup, plus loin l'autre s'abat.
Plaignons-les de remplir cette effroyable tâche,
De marcher, de suer, d'ahaner sans relâche ;
Et quand vient le repos, de recelch plaignons-les,
Car c'est leur désespoir d'arriver au relais.

AMÉDÉE POMMIER.

BULLETIN.

Mission de l'Orégon (suite et fin).—Errata et Rectification.—Examen de Pensionnat des Dames du Sacré-Cœur.—Nécrologie.—Nouvelles.

Perdu.—De l'Evêché au port de cette ville, un rouleau de papiers manuscrits contenant la Vie de M. de La Salle, et renfermée dans du papier bristol sur lequel est écrit de La Salle. Les personnes qui le trouveront sont priées de le rapporter à l'Evêché, et elles recevront une récompense.

—Dès que le printems de 1844 fut arrivé, M. Blanchet alla visiter le Conlitz. Malgré l'ouvrage qu'y avaient les deux missionnaires, il en refusa M. Demers pour le fixer à la Chûte, ou *Oregoncity*, où sa présence devenait de plus en plus nécessaire. Celui-ci s'y rendit donc aussitôt, et s'y logea dans une maison que la mission fut obligée d'y louer dix piastres par mois. A peine y fut-il rendu qu'il y eut, entre les Américains et les Sauvages, un combat qui coûta la vie à un des premiers et à deux des derniers. Il s'en suivit de vives et longues inquiétudes pour les citoyens d'*Oregoncity*. Mais enfin la paix fut rétablie. Cette petite ville, dont on veut faire la capitale de l'*Orégon* et qui doit son origine aux soins du Dr. McLaughlin qui y fit élever les premières bâtisses en 1842, comptait déjà plus de soixante maisons, lorsque M. Demers y arriva. Il est aisé de comprendre combien la présence d'un missionnaire devait être nécessaire dans ce poste important où se trouvait un ministre Méthodiste.

Quoique M. Blanchet ne manquât pas d'ouvrage dans sa mission de Vancouver, cependant il était souvent obligé de s'en absenter, soit pour s'activer par lui-même des secours qui y étaient nécessaires et des progrès qu'y faisait la religion, soit pour les prémunir contre les dangers de la séduction ; et c'est pourquoi nous le voyons si souvent tantôt dans un poste, tantôt dans un autre.

Cependant il ne faut pas omettre de constater ici, en passant, que ce fut en 1844, qu'arriva la chûte complète de cette propagande Méthodiste qui fut tant de fois la cause des courses des missionnaires et qui, surtout en 1840, parut prendre une existence si ferme et si assurée par les secours considérables qu'elle reçut en abondance. Par la grâce divine et les ferventes prières des pieux associés de la Propagation de la Foi et surtout de ceux du Canada, elle n'a fait que diminuer d'année en année, jusqu'à ce qu'enfin on la vit mourir, de sa belle mort, à peu près un mois avant l'arrivée du P. de Smet. Les ministres, voyant sans doute leur peu de succès, semblèrent commencer par se dégoûter du pays. On les vit quitter successivement, les uns après les autres, le territoire avec leurs femmes et leurs enfans. Il faut convenir aussi qu'ils avaient grandement raison d'en agir ainsi. Car les Sauvages, qu'ils avaient d'abord gagnés, avaient presque tous fini par reconnaître la vérité et par les abandonner. Cette propagande avait été si peu heureuse, qu'elle avait fini encore par perdre son crédit même auprès des Américains. Les choses en étaient à ce point de décadence, lorsqu'en 1844, arriva dans l'*Orégon* un ministre de la susdite propagande, en qualité de visiteur. Après en avoir constaté l'état, il crut n'avoir rien de mieux à faire que de lui donner son coup de grâce, et de la dissoudre. Ainsi, un mois avant l'arrivée du P. de Smet à Vancouver, cette grande et puissante mission, qui possédait celle-ci,

roulins, fermes, maisons, etc. a été abolie. Toutes ses propriétés ont été vendues et les ministres licenciés pour toujours.

Cette même année, 1844, une frégate anglaise, la *Modeste*, capitaine Baley, remonta la Colombie en juillet. Le capitaine, accompagné de deux officiers, alla visiter la vallée du Wallamet, et assista à l'office du dimanche dans la chapelle de St. Paul. Elle était encombrée de monde. Il s'y trouvait même trois missionnaires. Les enfans du Collège et plusieurs autres de la paroisse, tous en habit de cœur, y remplissaient tous les alentours du sanctuaire et donnaient à l'office un air de solennité qu'on ne pouvait guère s'attendre à rencontrer dans une mission aussi nouvelle. Le capitaine parut surtout surpris du recueillement de cette assemblée et du chant des enfans.

Il visita aussi les établissemens du nord et du sud de la Rivière avec une grande satisfaction. Car la moisson allait commencer et elle avait la plus belle apparence. Comme les vacances des écoliers étaient commencées depuis quelques jours, le capitaine fut logé dans le Collège. Ils est bon d'observer ici, en passant, que les écoliers, avant d'entrer en vacances, avaient subi un examen. On peut bien penser qu'il devait y avoir foule à un spectacle aussi nouveau. Les enfans furent en état de répondre assez bien pour contenter les interrogateurs. Le public parut satisfait des progrès qu'ils avaient faits dans les langues française et anglaise, l'écriture, l'arithmétique, etc. C'était le premier examen public qui avait lieu dans le pays.

Pendant que M. Langlois se trouvait en vacances, il résolut d'aller chez les Têtes-Plates, visiter la mission des RR. PP. Jésuites, afin d'en obtenir, s'il était possible, deux frères capables de faire les classes anglaise et française. Sitôt qu'il fut parti, M. Blanchet fut obligé de se rendre à Wallamet pour y faire le catéchisme aux femmes et aux enfans qui n'avaient pas encore fait leur première communion, et prendre soin de cette paroisse, en son absence; et comme Vancouver ne pouvait se passer de prêtre, à cause d'une dissenterie épidémique qui y enlevait un grand nombre de Sauvages, M. Blanchet fut obligé d'y faire venir M. Demers pour l'y remplacer.

Cependant le P. de Smet n'arrivait point. Le vaisseau de l'hon. Compagnie de la Baie d'Hudson, qui était arrivé au printemps, ne l'avait point amené. On ne pouvait donc prévoir par quelle voie il arriverait. Son retardement faisait supposer qu'il ne pouvait venir que par les Montagnes Rocheuses. La mission était donc dans une assez grande inquiétude à son égard, lorsqu'il parut tout-à-coup à Vancouver, au commencement d'Août. Il arriva seul parce qu'il avait laissé son bâtiment en arrière. Parti de l'Escaut le 9 janvier 1844, accompagné des RR. PP. Accolti, Vercuryse, Varalli et Nobili et de six religieuses de Notre-Dame, de Namur en Belgique, il prit sa route par le Cap Horn. Après l'avoir doublé non sans courir grand risque d'y périr, il toucha à Valparaiso et à Lima pour y avoir des renseignements sur l'entrée de la Rivière Colombie. Mais ce fut inutilement et le capitaine fut obligé de se rembarquer sans pouvoir s'en procurer. Arrivé au 46 degré 19 minutes de latitude nord et au 123 degré 54 minutes de longitude, où se trouve l'entrée de la Rivière Colombie, il fut trois jours à rôder pour en chercher l'embouchure que les caps et les pointes de la côte lui cachèrent. Mais le troisième jour, ayant aperçu un vaisseau en sortir, il reconnut que c'en était l'entrée. Quoique ce fût sur le soir, il fit aussitôt partir un de ses officiers pour en avoir des renseignements. Mais cet homme, oubliant son devoir et la vertu de tempérance, passa la nuit sur une île de sable, et le lendemain le bâtiment américain était hors de vue. C'était le 31 juillet, jour de la fête de St. Ignace. Le capitaine appareilla donc, et comme il ne connaissait point la route ordinaire et le détour qu'il faut faire pour suivre le bon chemin, il s'avança tout droit de l'Ouest à l'Est et entra par un chenal inconnu. Comme il s'avancait à la sonde, il se trouva dans un lieu qui ne donnait plus que deux pieds et demi d'eau sous la quille du vaisseau, quoiqu'il fût à une grande distance au large. Le capitaine aurait bien désiré pouvoir retourner en arrière, mais de hautes vagues qui s'élevaient de la pointe *Adam* au cap *Désappointement*, lui en ôtaient la possibilité et lui fermaient le passage. Il lui fallut donc avancer malgré lui. Mais au moment qu'il croyait tout désespéré, tout-à-coup la sonde ne trouva plus fond, et deux heures après, le bâtiment avait jeté l'ancre devant le fort George.

M. Blanchet n'eut pas plutôt appris à Wallamet, l'heureuse nouvelle de cette arrivée, qu'il partit pour Vancouver, et quoiqu'on fût au fort de la moisson, il se vit accompagné de canots et d'habitans qui, dans leur allégresse,

avaient quitté leurs récoltes pour venir rencontrer la nouvelle colonie. Nous devons dire, à la louange de John McLaughlin et James Douglas, écuyers, qu'elle fut reçue par eux à Vancouver, avec les plus grands égards et avec toute la politesse possible. Ces messieurs poussèrent même la complaisance jusqu'à prêter un bateau pour conduire les religieuses à Wallamet. Elles en profitèrent et les RR. PP. prirent des canots. Leur marche jusqu'à St. Paul fut un véritable triomphe. Malheureusement de fortes épreuves les attendaient au terme de leur voyage. Car à peine furent-ils arrivés à Wallamet, que la dissenterie attaqua violemment trois religieuses et deux PP. Jésuites. Mais enfin, après de vives inquiétudes, le ciel fut sensible aux vœux des fidèles, et la santé leur fut rendue.

Comme on avait commencé, dès l'année précédente, une maison pour ces religieuses, il y restait peu d'ouvrage à faire. Elle fut donc bientôt achevée et les religieuses purent y entrer deux mois et demi après leur arrivée. Elles devaient ouvrir leur pensionnat dans le mois de décembre dernier.

Quant aux RR. PP. Jésuites, ils s'établirent à quelque distance de Saint Paul.

M. Langlois était à la mission de St. Joseph, lorsque la nouvelle de l'arrivée du P. de Smet y parvint. Il renonça au projet d'aller plus loin et se mit en devoir de retourner à Wallamet. Mais la fatigue du voyage pendant les grandes chaleurs l'incommoda tellement, qu'elle lui fit subir une cassure de jambes qui l'arrêta pendant un mois.

Le P. de Smet ne fut pas longiens après son arrivée, sans recommencer ses courses apostoliques. Car, dès le même automne, le P. De Vos vint prendre sa place au bas de l'Orégon et il monta chez les Têtes-Plates. Cependant le P. de Vos, avant de descendre, avait fondé deux nouvelles missions sous les noms de St. Pierre et de St. Michel. Elles sont au haut de l'Orégon à quelques jours de marche de celles de Ste. Marie et de St. Joseph. Ce fut aussi cette même année, 1844, qu'arrivèrent de St. Louis, par les prairies, chez les PP. Jésuites qui résident aux Montagnes, les RR. PP. Soderini, Zerbinati et Joset.

Cette année, 1844, doit donc être regardée comme une année providente elle pour la mission de l'Orégon. Car il n'y a pas de doute que l'arrivée de sept jésuites, outre le P. de Smet leur supérieur, dans une mission qui n'en possédait encore que quatre et autant de prêtres séculiers, était vraiment un renfort considérable. Mais qu'est-ce encore que seize missionnaires pour une mission si étendue et où se trouvent encore tant de payens. Car sur 110,000 Sauvages, on n'en compte encore qu'environ six mille de chrétiens. Quelle immense moisson, il reste donc encore à recueillir! Encore paraît-elle si mûre, qu'elle semble n'attendre que la faux du moissonneur. Nous avons déjà vu avec quelle ardeur des peuplades entières embrassaient la foi, avec quelles instances elles demandaient des missionnaires et avec quelle ardeur, quel empressement elles écoutaient la parole de Dieu. C'est donc ici le lieu de dire, avec le divin maître: *petiérunt panem, et non erat qui frangeret eis*. Encore même, au moment du départ de Mgr. Blanchet, deux sauvages de la Nouvelle Calédonie, avaient été envoyés à Vancouver, par les tribus de cette contrée lointaine, pour demander des prêtres, et il n'y a pas de doute que ceux de la Baie Puget, qui en demandent avec tant d'instance depuis 1839, se sont empressés de renouveler aussi leur demande. Il est à espérer, il est vrai, que les vœux des uns et des autres auront été exaucés dans le cours de la présente année. Mais combien d'autres tribus qui se trouvent encore privées de ce bonheur! S'il y a déjà beaucoup de fait, pourtant il est encore vrai de dire qu'il n'y a, pour ainsi dire, rien de fait, en comparaison de ce qui reste à faire. L'admirable association de la propagation de la foi n'y a donc encore que commencé son œuvre.

On doit comprendre qu'une mission qui ne fait, pour ainsi dire, que de commencer, qui manque de tout, qui demande des courses longues et dispendieuses avec un grand nombre de missionnaires, ne peut subsister qu'avec des secours proportionnés à ses besoins. Il n'est donc pas surprenant que la mission de l'Orégon demande de grandes dépenses. Il est consolant de moins de voir qu'elles n'ont pas été inutiles. Six mille payens devenus chrétiens en six ans, quatorze chapelles élevées et autant de missions fondées, un collège et un couvent établis, mille Canadiens consolés et desservis, sont des faits qui parlent assez haut pour en constater les fruits. Quand on compare le petit nombre de missionnaires avec la grandeur du résultat, on a peine à comprendre comment tout cela a pu s'accomplir sans prodige. Il ne reste donc qu'à

prier le Seigneur de continuer son œuvre.

Statistique de la mission de l'Orégon.

Total des Sauvages environ	110,000
Sauvages chrétiens	6,000
Canadiens	1,000
Américains	2,000
Sujets Anglais	200
Jésuites	12
Missionnaires Canadiens	3
Religieuses	6

Un collège de 60 pieds sur 25.

Un couvent de 60 pieds sur 30.

Une maison de la même grandeur, avec une chapelle pour l'usage de la communauté, a été donnée à l'entreprise, l'automne dernier, à St. Paul et une autre à Oregon city.

14 chapelles: 2 sur le Wallamet, 1 à Vancouver, 1 au Cowlitz, 1 à Whitbaic, 2 dans la Nouvelle Calédonie, bâties en 1842, 4 chez les Têtes-Plates, Ste. Marie, St. Joseph, St. Pierre et St. Michel, 1 à la Clûte ou Oregon city, 1 à Yamhill et 1 à Twalaté. Ces trois dernières sont pour les Américains, dont quelques familles sont catholiques et plusieurs autres désirent le devenir.

Cultivateurs Canadiens, de 150 à 160.

Les bestiaux, tels que les bêtes à cornes, les moutons, les cochons et surtout les chevaux, y sont en très-grande quantité. Les premiers animaux domestiques pourtant n'y furent amenés qu'en 1837, de la Californie, au nombre de 600.

Les volailles, telles que les poules, les dindes, les oies, les canards, y sont aussi en assez grand nombre.

Telle avait été depuis six ans et telle était encore à peu près la situation de la mission de l'Orégon, lorsque des lettres du Canada parvinrent à St. Paul du Wallamet, le 4 novembre dernier et y firent connaître que des bulles avaient été expédiées à Mgr. Blanchet, en date du 1er décembre 1843, l'Orégon étant de la même date érigé en vicariat apostolique. Les Missionnaires de l'Orégon le pressèrent aussitôt d'accepter, et il fut résolu d'abord qu'il irait en Californie pour y recevoir la consécration épiscopale. Mais comme il s'en fallait de beaucoup que les secours arrivés avec le P. de Smet, fussent encore suffisants pour les besoins de la mission, Mgr. Blanchet se détermina enfin à passer en Europe pour s'y procurer de nouveaux renforts. Il partit donc de Vancouver le 28 novembre dernier, sur un vaisseau qui faisait voile pour Londres où il arriva le 22 Mai. Dès le 4 de juin il se rembarqua à Liverpool, sur le steamer de la ligne Cunard et arriva en Canada le 24 du même mois, après un trajet de 7,256 lieues.

—Il s'est glissé plusieurs erreurs dans l'aperçu de la mission de l'Orégon, que nous venons de publier. Nous croyons devoir en rectifier quelques-unes. Voici celles qui nous ont paru les plus marquantes :

- No 55.—Page 121, 2me paragraphe de la 2d colonne, ligne 4me, au lieu de : Montagnes Rocheuses, au sud par le Mexique, lisez : par la Californie.
- 3me paragraphe, ligne 4me, au lieu : lesquelles depuis le 54°-40 jusque vers le 62ème degré, lisez : vers le 52ème degré.
- A la fin du 5me paragraphe, au lieu de : avant 1762, lisez : 1792.
- Page 422, ligne 3me du 4me paragraphe, au lieu de : la route qu'avait tenu sir Alexandre McKenzie en 1792, lisez : la route qu'avait tenu sir Alexandre McKenzie en 1793.
- 3me ligne plus bas, au lieu de : après les deux expéditions américaines, lisez : après la première expédition américaine.
- Avant-dernière ligne du même paragraphe, au lieu de : qui furent envoyés vers ce lens-là, lisez : qui furent envoyés en 1815.
- A la fin du 5me paragraphe, après ces mots : ainsi que le nombre des Canadiens et des Iroquois; il faut ajouter la phrase suivante: On commença à y cultiver le blé.
- 1ère ligne de la 2de colonne, au lieu de : et un ministre anglican, avec le titre de chapelain, en 1837, lisez : un ministre anglican, avec le titre de chapelain, ayant laissé Londres l'automne précédent, ces incidents etc.
- No 56.—Page 429, 2me ligne du 5me paragraphe, de la 2d colonne, au lieu de : 140 lieues, lisez : 125 lieues.
- 5me ligne du même paragraphe, après ces mots : une branche considérable de cette rivière, il faut ajouter ceux-ci : qui prend le nom Rivière des Nez Percés, gagne le sud-est, etc.
- Au commencement du 7me paragraphe, au lieu de : où devait se trouver sans cesse deux seuls missionnaires, il faut lire : les deux seuls missionnaires que possédait le pays.
- Page 430, à la fin du 3me paragraphe, au lieu de : la semence de blé se fait en automne, lisez : la semence du blé d'automne se fait jusqu'au 15 janvier ; celle du blé du printemps commence en mars.
- Page 433, ligne 2ème, au lieu de : près de 100,000, lisez : 110,000.
- Ligne 3ème de la 2d colonne, au lieu de : est couvert de pièces de bois et d'écorces, lisez : est couvert d'écorces de cèdres.
- No. 60.—Page 462, Ligne 5me de la 2d colonne, au lieu de : et dès 1839, les Méthodistes en établirent, lisez : ils en établirent.

Ligne 36me, au lieu de : chez les Salamps, lisez : chez les Hlatsip; No 61.—Page 468, 1ère ligne du dernier paragraphe, au lieu de : et fait encore 101 baptêmes, lisez 106 baptêmes.

—C'est avec une vive satisfaction et avec reconnaissance même que nous nous empressons de faire droit à la réclamation suivante :

« Monsieur,

« Permettez-moi la rectification d'une inexactitude qui se trouve dans la notice sur les missions de l'Orégon; que vous donnez dans les *Mélanges Rel.* du 12 de ce mois.

« Ce n'est pas « un M. Laroque de Paris » qui a fait don de \$200 à cette mission, mais bien M. Joseph Félix Laroque, ci-devant de l'Assomption puis de Longueuil, et maintenant voyageant en France pour sa santé, qui est le donateur en question. Ce Monsieur a également fait don de \$25 à la mission du R. P. Smet chez les Têtes-Plates. UN AMI DU DONATEUR. »

—Dans le numéro des *Mélanges* du 25 ult. à la suite de l'adresse du Sault-au-Récollet à Mgr. de Montréal, au lieu de : \$9 signatures, lisez : 189.

—La distribution annuelle des prix, au Pensionnat des Dames Religieuses du Sacré-Cœur, eut lieu le 13 après-midi à St. Jacques de l'Achigan, en présence de Mgr. l'évêque de Martyropolis, de M. le Grand-Vicaire Mascou et de plusieurs autres membres du clergé de ce diocèse. La salle destinée à cet exercice avait été élégamment décorée pour la circonstance; et les nombreuses élèves de ces Dames portaient le costume simple et modeste en usage dans l'établissement. Avant de recevoir leurs prix, les demoiselles répétèrent avec une grâce et un naturel vraiment remarquables, différents apologues, discours, et dialogues adoptés à leur âge et aux classes dans lesquelles elles avaient étudiés. Les matières publiées qui s'enseignent dans cet Institution si prospère se feront mieux connaître de nos lecteurs par la liste des prix que le manque de temps nous force à remettre au prochain numéro.

—La bénédiction solennelle de la première pierre angulaire de la maison des Dames du Sacré-Cœur à St. Vincent, aura lieu mercredi prochain dans la matinée. La collecte sera au profit de l'œuvre.

—La Révérende Mère St. Stanislas, Supérieure de la Communauté des Ursulines des Trois-Rivières, est décédée samedi dernier, dans la nuit.

—M. William Cayley, de Toronto, vient d'être officiellement nommé, inspecteur-général, à la place de M. Robinson, qui, comme on se le rappelle, a résigné à la fin de la dernière session.

—L'*Aurore* d'hier prétend, d'après un correspondant de Québec, que l'élection de M. André Tachereau éer. avocat et chef de police de la cité de Québec, est assurée au comté de Dorchester.

—Nous tirons les nouvelles suivantes, de la *Minerve* :

« L'examen annuel des élèves des Sœurs de la Congrégation de cette ville, s'est terminé hier par la distribution des prix, à laquelle assista le Gouverneur. Toutes les personnes qui étaient présentes sont revenues satisfaites de l'état de l'institution et du succès des élèves. Les jeunes demoiselles qui parurent devant le public s'acquittèrent de leurs rôles aux applaudissements de tous. Chacune d'elles représentait une nation européenne et leur costume était national. Au milieu de la scène était l'Angleterre, soutenue d'un côté par l'Irlande et de l'autre par l'Ecosse; les autres pays, représentés par ces jeunes demoiselles, étaient rangés en un demi-cercle. Chacune donna une description de sa nation et du caractère de ses habitants, la capitale, les fleuves, etc. A la fin de la séance, la demoiselle, qui représentait l'Angleterre, s'adressa au Gouverneur, et le félicita de ce qu'il assistait à l'examen ce jour-là; et encourageait l'éducation, par sa présence.

« Tout cela est bien imaginé, et pour le dire encore une fois, tous ceux qui ont assisté à ces exercices en sont revenus enchantés. Les citoyens ne peuvent s'empêcher de féliciter hautement les Directrices de cet établissement des améliorations et des progrès qu'elles font subir chaque jour à leur méthode d'enseignement. »

« Un événement bien déplorable a eu lieu mardi dans la nuit au pied du courant. Les nommés Pierre St. Amand de cette ville et Michel Lambert de Lanoraie faisaient ensemble le commerce de bois. Il était propriétaire d'une barge dont Lambert avait le commandement. Mardi dans la nuit Lambert arriva à bord et fit des reproches à St. Amand sur ce qu'il était souvent absent de la barge, et qu'il négligeait la pompe. Il s'en suivit une altercation très-vives entre les deux associés, et Lambert se saisit d'une hache qui se trouvait sous sa main et en assena un coup sur la tête de St. Amand. Celui-ci, malgré la violence du coup, se rendit dans la cabine où sa blessure fut pansée par Lambert et deux matelots qui se trouvaient à bord sans autres secours que ceux qu'il reçut de son assassin et de deux hommes de l'équipage. Aussitôt que Lambert se fut aperçu que sa victime avait cessé de vivre, il s'embarqua dans un canot, et traversa le fleuve. Ce ne fut que vers 9 heures du matin que la police fut informée de l'incident. Le Coroner se transporta sur les lieux de l'enquête en présence d'un

corps de jury, qui rapporta le verdict suivant : " Nous sommes d'opinion que le défunt, Pierre St. Amand, est mort des suites du coup violent qui lui a été asséné à la tête avec une hache par le nommé Michel Lambert de Larocque."

Le Coroner émanna immédiatement une prise de corps pour l'arrestation de Lambert, et le sous-chef de police Jérémie fut envoyé à sa poursuite.

— Un accident qui aurait pu avoir des suites bien funestes a eu lieu hier matin. Il paraît, d'après des renseignements qu'on nous a donné que des enfants s'amusaient dans un verger de M. X. Beaudry, rue St. Charles Borromée, avec un vieux pistolet qu'ils avaient chargé à poudre. Un autre enfant du nom de Hazgledon qui s'amusaient dans la rue fut attiré près de la clôture, les enfants qui étaient en dedans firent partir le pistolet et l'autre reçut tout le contenu dans le visage. On dit qu'il a les yeux brûlés à un tel point qu'on craint qu'il ne perde la vue. Cet exemple, nous l'espérons, sera profitable aux parents qui laissent leurs enfants s'amuser ainsi avec des armes à feu dont ils ne connaissent pas les conséquences.

— Trois enfants se sont noyés à Québec, un le 8 et les deux autres le 12 du courant. Le premier était âgé de 9 à 10 ans, et les deux autres avaient l'un 11 et l'autre 13 ans.

— Le petit steambot Québec, appartenant à une des compagnies de Transport à Québec, a été coulé à fonds lundi dans la nuit, vis-à-vis Ste. Anne. Cet accident a été causé par la charge trop pesante du vaisseau qui l'a fait remplir d'eau. Une femme et un enfant se sont noyés.

— Le *Great Britain*, dont on trouve la description ci-après, tirée du *Courrier des Etats-Unis*, est arrivé à New-York dimanche dernier, de Liverpool, après quatorze jours et 21 heures de traversée. Les nouvelles qu'il a apportées sont de sept jours plus récentes que celles de la dernière malle. La description de la ville de Manchester pour les incendiés de Québec se monte à £7000.— Le comte Grey était mort le 17 du mois dernier, à l'âge avancé de 81 ans.

Les Chambres Françaises ont été prorogées.

On prétend que l'agitation en Irlande en est venue au point de faire craindre que M. O'Connell, avec tout son ascendant, ne puisse avoir assez d'autorité pour la maîtriser. Il paraît que ce sont les dissensions religieuses qui, en dernier lieu, sont venues se mettre de la partie, et qui, avec l'accroissement de la "misère" publique, ont amené la malheureuse nation Irlandaise à cette déplorable situation.

Le bill des collèges d'Irlande a passé dans la Chambre des Communes et est déjà rendu à sa seconde lecture dans celle des Lords.

Le vicomte Cantorbery, qui a été orateur de la chambre des communes depuis 1817 à 1834, est mort le 21 juillet, à sa maison de Hydi-Park, âgé de 66 ans.

Il a plu à la Reine de nommer John Simcoe Saunders, écr. secrétaire provisoire pour la province du Nouveau-Brunswick.

"En entrant dans la rade de Liverpool, ce qui frappa mes yeux, ce ne fut pas l'immense forêt de navires et de mâts qui encombrant les docks ou bassins de cette grande cité, ce ne fut pas la magnificence de ces bassins sans pareils au monde, ce fut le Leviathan des mers, le steamer monstre, le *Great-Britain*, enfin, ce grand problème maritime qui touche à sa solution. A peine fus-je débarqué qu'il eut ma visite. C'est, je vous assure, une chose si grandiose que puisse le concevoir la pensée la plus hardie. Mes prévisions ont été dépassées par la réalité. Je ne vous donnerai pas les chiffres des dimensions de cet immense vaisseau ; ils ont déjà été publiés partout, mais ce qu'on n'a pu traduire à l'avance, c'est l'impression produite sur les yeux et sur l'esprit, par cette arche de Noé, par cette masse de fer flottant sur l'eau avec six mâts s'élevant en croix vers le ciel. Le premier pont offre une promenade de plus de 320 pieds de longs sur 50 pieds de large. En voyant cette immense plaine, on s'étonne que les Anglais, de ce caractère est si excentrique, n'aient pas eu l'idée d'avoir à bord une petite écurie ou bien un chemin de fer, qui aurait infiniment d'amateurs. Sous ce premier pont en est un second qui offre une belle promenade couverte, et de chaque côté de laquelle s'élèvent deux rangs doubles de cabines richement décorées, mais dont la distribution n'est pas aussi vaste, ni aussi commode qu'à bord de certains paquebots. Sous le second pont, au troisième étage du bâtiment, est la salle à manger, digne du palais d'un roi. Mais ce qui est plus nouveau, plus curieux encore, c'est la machine de ce steamer, qui a pour moteur, comme on le sait, non pas des roues latérales, mais une vis à hélices ou palettes, placée à la base même du bâtiment. La puissance de la machine est équivalente à celle de 1000 chevaux ; celle du *Great-Western* est de 450, celle des steamers Cunard est de 420 ; ces derniers steamers ne jaugent que 1,200 tonneaux, et le *Great-Western* en a 1,700, tandis que le *Great-Britain* en jauge 3,500 ; c'est trois fois le volume des steamers de Boston et deux fois celui du *Great-Western*. Cette masse énorme inspire aux Anglais de Liverpool autant d'effroi que l'administration ; et elle donne lieu aux prédictions les plus sinistres. Mais je les crois entachées de beaucoup de malveillance ou d'exagération. J'ai inséparablement foi dans le succès maritime de cette construction gigantesque ;

quant à son succès commercial, sous le rapport de la spéculation, il me paraît plus douteux. Les journaux continuent à annoncer le départ du *Great-Britain* pour le 26 de ce mois, mais l'opinion générale est qu'il ne sera point prêt pour cette époque. Il reste, en effet, beaucoup de choses à achever ; mais, dans tous les cas, le retard ne peut être que d'une quinzaine, et je crois que vous verrez cette merveille à New-York dans les premiers jours de septembre. En attendant, les propriétaires sont payer un shilling et demi sterling la permission de le visiter dans toutes ses parties, et la foule des visiteurs est si grande qu'ils doivent faire des recettes considérables. La même taxe sera probablement imposée à la curiosité des New-Yorkers."

— Les exercices littéraires des différentes institutions canadiennes n'ont fait que se succéder depuis plus de quinze jours. Les écoles élémentaires ; aussi bien que les institutions collégiales, font preuve l'une après l'autre de leur avancement, et appellent chaque jour le public à venir témoigner de leurs progrès. D'une autre part, l'intérêt croissant que tous les citoyens semblent prendre à ces exercices, est une preuve évidente du goût qui se répand sensiblement dans toutes les classes de la société pour l'acquisition des connaissances, et pour les innombrables bienfaits de l'éducation. La dernière loi sur ce sujet, qui est en force dans toute la province depuis le premier de juillet, va lui donner encore un élan plus rapide. Car, il faut remarquer que, quoiqu'on ait vu quelques paroisses refuser de participer au bénéfice de la nouvelle loi, en négligeant ou en refusant de se soumettre à ses dispositions, action dont ces réfractaires ne peuvent manquer de se repentir bientôt, cependant on doit avouer qu'en général on a senti partout le bon effet qui devait résulter de la mise en pratique de cet acte, et les renseignements qui nous parviennent chaque jour, nous convainquent que dans toutes les localités, on a généralement choisi pour commissaires d'écoles les citoyens du meilleur sens, et des meilleures connaissances. Mais comme nous l'avons dit, il faudra quelques années d'expérience pour nous mettre à portée de juger plus sainement des bons ou mauvais effets de cet arrangement, et pour faire disparaître entièrement les préjugés.

Une autre considération qui nous fait croire que l'instruction élémentaire a fait un grand pas depuis une certaine période, c'est celle qui a rapport à l'organisation de ces sociétés d'instituteurs, dans les districts de Québec et de Montréal ; sociétés formées spécialement dans le but d'améliorer les méthodes d'enseignement, de les rendre uniformes, et d'appliquer aux enfants les difficultés qu'ils rencontrent dans l'acquisition de leurs premières connaissances. Ce n'est pas un mauvais augure que de voir de telles dispositions chez les instituteurs ; cette émulation, ce noble désir de s'utiliser pour la jeunesse, prévient beaucoup en leur faveur et par une suite naturelle, en faveur de l'éducation. Nous aimons toujours à voir établir ces associations ; une association, quelle qu'elle soit, a toujours beaucoup de force ; il est presque impossible qu'elle ne réussisse pas dans ce qu'elle veut entreprendre. Nous croyons donc que les instituteurs qui se sont associés pour des fins si louables, produiront, en persistant dans leur projet, des changements avantageux dans la marche et les routines de l'instruction élémentaire.

Quant aux établissements collégiaux, malgré l'excellence reconnue depuis longtemps de la plupart de leurs systèmes d'enseignement, les comptes rendus de leurs exercices nous font voir chaque année quelque heureuse innovation ; chaque année on remarque dans les matières qui constituent le cours d'études, l'introduction de quelque science. Par exemple, presque en tête du programme des exercices du collège de St. Hyacinthe, on a dû remarquer cette année l'enseignement de l'économie politique. Cette science, sans laquelle il n'y aura jamais ni profonds politiques, ni bons législateurs, a attiré la considération des directeurs de cette institution, et le savant professeur de philosophie, a donné, en forme de cours, des leçons sur cette science. Les autres établissements fournissent aussi de leur côté quelque autre amélioration. Mais les citoyens du district de Québec ont eu à regretter cette année de ne pouvoir assister aux exercices, d'ordinaire si brillants, si pleins d'intérêt du petit séminaire de Québec ; toutefois, on nous assure, dit un journal, "qu'il n'a manqué à ces jeunes gens et à la gloire de leurs dignes instituteurs que des tems meilleurs, qu'un plus grand nombre de témoins du succès des maîtres et des élèves." Le sort des élèves du collège de St. Thérèse est encore plus à déplorer : on sait qu'ils ont été forcés de quitter leur séjour, il y a plus d'un mois, par suite d'un incendie qui a réduit en cendre le hangar qui contenait les provisions de cet établissement. Les exercices de celui de l'Assomption ont été intéressants comme chaque année. Nous voyons qu'on y fait étudier les lois publiques du pays et l'analyse de celles de la mère-patrie. M. le Dr. Kingston, qui a contribué avec M. le Dr. Meilleur, et autres citoyens à la fondation de ce collège, présidait aux exercices. Le collège de Nicolet a donné lui aussi la preuve de ses succès. Cette florissante et solide institution qui fait l'honneur du district des Trois-Rivières, a excité l'admiration et les applaudissements du public nombreux que ses exercices littéraires avaient attiré dans son enceinte. Outre la culture des beaux arts et des hautes sciences, une branche en honneur dans cet établissement, c'est l'horticulture. Les élèves retirent un grand avantage d'une association littéraire établie parmi eux depuis presque trois ans, et qu'ils ont toujours soutenue avec une constance digne de louanges. Nous publierons prochainement la liste des prix du collège de Chambly ; elle fera voir que le système d'études de ce collège ne cède à aucun autre. Enfin nous avons lieu de croire que toutes ces hautes institutions continueront à marcher sans interruption dans la voie des progrès, et que les trois branches de la législation ne refuseront jamais de

eur prêter la main, lorsqu'après de grands sacrifices pour l'éducation de la jeunesse, elles menacent d'arrêter ou de suspendre leurs travaux bienfaisants. Quand on songe qu'un élève, dans la plupart de ces établissements, reçoit l'enseignement en sa pension pour la modique somme de quinze ou seize louis par an ! On ne peut s'empêcher d'admirer la surveillance, les sacrifices extraordinaires que doivent nécessairement s'imposer ceux qui dirigent ces maisons. Ainsi leur mérite est reconnu depuis longtemps : il est au-dessus de tout éloge. Leur but, c'est de promouvoir l'éducation dans toutes les classes de la société, parce qu'ils savent que l'éducation constitue la richesse et l'ornement d'un peuple.

— On écrit à la *Minerve* :

M. l'Éditeur. — Parmi les institutions canadiennes élémentaires de cette ville, on doit certainement considérer comme une des plus intéressantes, l'école tenue par les Demoiselles Dulord, dans la rue Sanguinet. Etablie depuis deux ans, sous la direction de Messire Trudeau, cette école a déjà plus de 120 élèves des deux sexes. Leur examen qui a eu lieu le 29 ult. a excité l'admiration de tous les assistants. Ils ont fait preuve de leur progrès dans la lecture anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, etc. Les jeunes enfants du sexe montrèrent des échantillons de leur habileté dans les ouvrages de broderie, de couture, etc ; et l'assemblée s'est retirée pleine de satisfaction. Ces sages institutrices méritent assurément des éloges et de l'encouragement de la part des citoyens éclairés pour leur zèle et le dévouement à la belle cause de l'éducation.

Je suis, etc.,

C.

La Halle du nouveau Marché. — La première pierre de cet édifice a été posée, vendredi à midi, par son Honneur le Maire, et le comité de la halle, accompagnés d'un grand nombre d'amis. La pierre étant posée, le couvercle fut levé, la boîte fut présentée au Maire et déposée dans la cavité par l'architecte. Un couvercle de plomb fut posé sur le tout, et la pierre, qui était un magnifique bloc de 3 pieds 9 pouces de longueur, sur 3 pieds 9 pouces de largeur et 1 pied 6 pouces d'épaisseur, fut placée sur son lit, et ajustée au niveau.

La boîte contenait une bouteille de verre, avec un superbe bouchon de verre, cachetée contenant une inscription et les monnaies courantes du royaume, avec les derniers papiers-nouvelles, en Anglais et en Français. Il y avait douze des journaux de la province, six en Anglais, six en Français ; aussi un livre avec une mappemonde et une description de l'intérieur de Québec. La boîte de ferblanc était hermétiquement fermée et ajustée avec soin dans la pierre.

Voici le texte de l'inscription écrite en vieil Anglais.

1845.

Dans la Neuvième année du règne de la Reine Victoria,
Le Très-Hon. Chs. Th. Lord Metcalf, etc. etc.

Gouverneur des Canadas-Unis,

Vendredi, le huitième jour d'août

Cette Pierre du coin Nord-Est d'un nouveau

Marché Général fut posée par son

Honneur le Maire de la

Cité de Montréal,

James Ferrier,

Ecuyer.

Venaient ensuite les noms des conseillers.

Wm. Foothner, architecte ;

Toussain Trudeau, surintendant des travaux ;

Munro et Cie., maçons ;

Kelly et Cie., Charpentiers ;

Parkyn, fondeur en fer.

Minerve.

— M. Lepailleur, un des exilés arrivés des Terres Australes en Janvier dernier, nous prie de mettre le public en garde contre un imposteur qui va parcourant les campagnes et les villes, se recommandant à la générosité des citoyens, et se disant un des exilés nouvellement arrivés. Cet imposteur a parcouru la ville de Montréal, les paroisses de la Rivière Chambly, et a même visité le district de Québec. Plusieurs personnes respectables ont été dupes de leur bonne foi. Il prend le nom de Hébert et a une taie sur l'œil.

Idem

— Le *Kingston Chronicle* dit qu'il tient de bonne autorité que Son Altesse Royale le Prince George de Cambridge vient d'être nommé au poste de Lieut. Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et Major Général, Commandant des Forces dans cette Province, réunissant ainsi en sa personne les commandements civil et militaire auparavant partagés entre Lord Falkland et Sir Jeremiah Jackson.

Aurore.

— Le Lieut. Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse a envoyé la somme de £1000 aux Incendiés de Québec, sauf à la faire approuver par la Législature de sa Province.

Accident. — Un jeune homme du nom de Moysse Caspel, Charpentier, se noya dans un des étangs aux Carrières. C'était un canadien-français universellement estimé pour la douceur de ses mœurs.

Idem

Dangers de la haute pression. — Un des *Steamboats* du Canal, le *Québec* à quelques milles au-dessus de Lachine, montait, considérablement chargé d'effets de toutes sortes, quand la chaudière fit explosion par suites de laquelle quatre ou cinq hommes de l'équipage furent jetés à l'eau et se noyèrent. Ce *Steamboat* était à haute pression.

Idem.

Pommes de terre. — Nous sommes fâchés d'apprendre, de diverses localités

de ce district, que la maladie qui fit tant de ravages, l'an dernier, parmi les *potatoes*, a déjà reparu et menace d'en faire encore plus cette année. Cela prouve la nécessité de changer ou de renouveler la semence.

— L'*Unicorn* n'a pas été vendu comme on l'a dit. N'ayant pas trouvé à New-York le prix demandé, il est reparti pour Halifax.

— Le *Quebec Mercury* d'hier reproduit le paragraphe suivant du *New-York Herald* sans commentaire :

« Franco-Canadiens. — On dit que le progrès de la dispute au sujet de l'Orégon est observé avec un intérêt profond par la portion française de la population canadienne. Près de cent ans écoulés depuis la conquête du Canada, décidée sur les plaines d'Abraham, n'ont pas réconcilié les Franco-Canadiens avec le gouvernement anglais, et ils continuent à nourrir cette hostilité contre l'Anglais qui semble être un instinct chez le Français. Voilà pourquoi ils souffrent de voir continuer la paix avec les États-Unis, et trahissent la crainte qu'il n'y ait point de guerre. Les Français du Canada, presque sans exception, désirent fortement d'être annexés aux États-Unis. Chacun espère que des hostilités éclateront, et tous ceux qui savent lire doivent les journaux américains, cherchant quelque paragraphe qui encourage et confirme leurs espérances. »

Cette calomnie déversée sur les Franco-Canadiens en masse est bien éloignée du renégat qui rédige le *New-York Herald*. L'histoire des deux dernières guerres dément suffisamment ses assertions. Si les Franco-Canadiens suivent avec intérêt la dispute au sujet de l'Orégon, c'est qu'ils ont là des compatriotes, des amis et des frères ; c'est qu'ils regardent l'Orégon comme une partie du Canada, et que son annexion aux États-Unis serait à leurs yeux une spoliation.

Idem.

Grand incendie à Saint-Jean. — Encore une de ces grandes calamités dont la fréquence a marqué à l'an 1845 une place à part dans l'histoire. Pendant que la ville de Saint-Jean, déjà tant de fois décimée par l'élément destructeur, manifestait généreusement ses sympathies pour les victimes des désastres de Québec (*haut inguara mris miseris succurere disco*), elle a été elle-même, encore une fois, et à la fatale distance d'un mois du second de ces désastres, frappée d'une pareille calamité. Le 29 juillet, sur les 10 heures du soir, le feu a éclaté dans une boutique de forgeron sur le quai de Peters, et malgré les efforts des pompiers il ne put être maîtrisé qu'après qu'il eut consumé une quarantaine de maisons. Nous n'avons pas reçu le numéro du *New-Brunswick* qui rend compte de l'incendie, mais nous voyons par la *Gazette* qu'il estime les pertes entre £80,000 et £80,000. Un autre journal ne les estime qu'à £30,000. A l'exception de deux en briques, les maisons consumées étaient toutes en bois. Une maison en fer, récemment importée, a été rendue inutile par l'effet du feu.

Un journal dit que les collectes à Saint-Jean en faveur des incendiés de Québec, s'élevaient à plus de £500.

Troubles à Philadelphie. — Des troupes assez sérieuses ont éclaté à Philadelphie, occasionnées par les *firemen* du district de *Southwark*. Ces *firemen* s'étant depuis longtemps signalés par leurs violences, les commissaires du district avaient été obligés, dans la soirée du jeudi 31 juillet, de retenir, par force de châtiment, les allocations annuelles dont jouissent deux de leurs compagnies, celles connues sous les noms de *Weccaco* et *Hose Franklin Engine*. Le vendredi suivant, ces compagnies se livrèrent à de nouveaux outrages. Elles ne cessèrent de faire retentir leurs cloches toute la journée et de répandre l'alarme parmi la population. Quelques centaines d'individus promèdèrent les pompes dans les rues en poussant des cris, et plusieurs personnes furent arrêtées. A la ville, dans la soirée du même jour, deux compagnies, celles des *Mechanic* et *Western Engine*, se livrèrent un combat acharné à coups de pierres. Enfin, dans la soirée de samedi, le bâtiment connu sous le nom de *Weccaco Hose House* fut illuminé, et un placard incendiaire placé sous sa façade. Un incendie ayant éclaté, les compagnies du district, au nombre de cinq, se rendirent sur les lieux, mais refusèrent positivement de faire agir les pompes. Cependant deux autres compagnies, venant sur les lieux, se mirent à l'œuvre, et furent alors en butte aux violences de la populace, qui alla jus qu'à couper les tuyaux de pompes. Dans le district de *Moyamensing*, 25 personnes au moins ont été arrêtées comme perturbatrices du repos public.

Courrier des États-Unis.

LE PLAIDEUR VILLAGEOIS.

(HISTORIQUE.)

Henri IV assurait que tous les Gascons n'étaient point en Castagne : on pourrait ajouter, qu'il s'en faut de beaucoup également que tous les plaidiers opiniâtres puissent se trouver concentrés dans la Normandie et même sur nos 36.581 communes rurales. Ce serait jurer d'un grand bonheur que d'habiter un village où il ne se rencontrerait pas quelques-uns de ces voisins fort incommodes, brotilons, jaloux, ombrageux, hargneux, toujours prêts à vous menacer d'une assignation au premier prétendu empiètement qui n'existe souvent que dans leur cerveau malade. Ce serait un rare bonheur que de ne jamais rencontrer un beau parleur, pourvu d'un vieux code civil qui n'a jamais compris, mais n'en donnant pas moins ses consultations avec toute la gravité d'un profond juriconsulte, moyennant 75 centimes, compris l'examen des titres qu'il peut à peine lire, et chargéant en outre, dans son mauvais jargon, de la rédaction des

actes tous seing-privé, comme pour servir, par leurs vices de forme, de perpétuel aliment à l'activité des tribunaux.

Un médiocre cultivateur, mauvaise tête s'il en fut, tout récemment établi dans un village du Languedoc, a rêvé qu'une langue de terre légitimement possédée par son inoffensif voisin, homme du monde et propriétaire aisé, devait faire partie de son acquisition, encouragé par le conseiller du lieu, intéressé aux poursuites. Le cultivateur forme sa demande en termes très-énergiques et se voit envoyé au diable, puis n'ayant pas voulu entendre aucune raison à la justice de paix, il s'empresse de se rendre au chef-lieu de l'arrondissement, où il arrive entre huit et neuf heures du matin chez l'avoué de sa partie adverse, calculant malicieusement qu'il la priverait ainsi des secours du même défenseur, le plénier du petit bureau, plus occupé à lui, seul que tous ses confrères ensemble.

Point de dépenses de toilette à faire pour de telles visites ; le surtau de grosse toile est un accoutrement révérend dans les études des petites villes, le client se présentait-il, en outre, crotté jusqu'aux oreilles. C'est qu'en effet les plus tenaces villageois sont les pères nourriciers des magasins à procès, leurs plus utiles pourvoyeurs. Celui-ci n'ignore point que le moyen d'obtenir le plus gracieux accueil est de se présenter chargé d'un panier composé d'une belle douzaine d'éclaves de sa petite basse-cour, qu'il dépose dans le cabinet même de l'avoué pour que l'homme de loi n'en ignore. (Cabinet entièrement tapissé d'une bibliothèque d'ouvrage sur la jurisprudence, et dont l'étalage fait croire aux bonnes gens que le patron renferme dans sa cervelle tous ces nombreux volumes in-folio.)—Vous me prenez dans un bien mauvais moment, lui dit l'avoué, car dans un quart-d'heure il faut que je sois à l'ouverture de l'audience pour plaider la cause la plus importante.—Eh bien ! je reviendrai à midi.—Impossible, mon cher, ma présence sera alors indispensable dans une assemblée de famille qui durera très-longtemps. Et cette assemblée prétendue à pour objet un succulent déjeuner à la fourchette qu'en général MM. les avoués ne savent point dédaigner, le repas devant même se prolonger très-avant dans la nuit, les bois de punch valant à faire oublier l'heure de se retirer chacun chez soi.

—J'aurais cependant bien voulu vous conter aujourd'hui mon affaire, reprend l'obtiné campagnard.—Eh bien ! parlez, parlez, puisque vous voulez que je vous écoute. Et, de suite, l'avocat, les coudes appuyés sur son bureau et la figure cachée dans ses mains, comme pour mieux recueillir et classer sans distraction dans sa mémoire le narré du plaignant, ne s'occupe, au contraire, qu'à repasser les belles phrases qu'il va bientôt débiter au palais, sans avoir fait la moindre attention au bavardage de son client, non plus qu'aux sons discordants des coqs apportés et servant d'accompagnement. Le jeune clerc de l'étude en garçon stylé, vient délivrer son patron en lui annonçant qu'il est attendu de suite à l'audience.

—J'ai parfaitement compris votre affaire, dit l'avocat en se redressant, ce sont de ces procès qu'on gagne par dessous jambes. Cependant je veux examiner les pièces, laissez-moi-les, je vous écrirai bientôt pour causer de tout cela plus à notre aise.

Et le jeune clerc de conduire le campagnard à la cuisine pour y porter ses compagnons de voyage, qui déposèrent à travers le panier à claire-voie, sur le parquet ciré, des traces irréfragables d'une trop facile digestion.

On ne laissera point partir le client sans qu'il se soit rafraîchi, suivant l'usage. Les villageois ne se doutent point que le vin le plus chèrement payé est celui qui se débite, sans licence, par beaucoup d'hommes de loi dont le *gratis*, en pareil cas, n'est point oublié dans la note des frais.

De retour chez lui notre cultivateur dissipe les craintes de sa bonne ménagère qui ne partageait point les espérances de son entêté mari.

—Nous avons pour défenseur, dit-il, le plus fameux ; je lui ai raconté toute mon affaire sans lui nommer d'abord le voisin, il m'a pas perdu un mot de tout ce que j'ai débité et m'a paru très-content ; c'est un procès gagné, je vois cela.—Que le bon Dieu t'entende !

Le lendemain, l'avoué reçoit la visite de l'un de ses intimes clients d'une toute autre espèce.—Eh, quel bon vent vous amène dans notre ville ?—Dites donc ma mauvaise étoile ; un maudit nouveau voisin, méchant butor s'il en fut, m'interpète un procès qui n'a pas le sens commun ; je vous apporte mes titres de propriété, etc.—Nous avons fait le sens de les vérifier ; en attendant, je vous fais mon prisonnier sur parole, je traite aujourd'hui, ne vous déplaît ; ma femme était allée dans sa famille, ce qui m'arrange merveilleusement, soit entre nous, et puisque je vous tiens, je ne priverai pas nos amis, ne me priverai pas de votre société.

Il appelle le jeune clerc. Faites mettre le cheval de Monsieur à

l'écurie et son cabriolet sous le hangar. Vous, mon très-honorable éligible, si vous avez quelques personnes à voir ici, à vous permis, mais songez que l'on se mettra à table à cinq heures sonnante à l'horloge de la paroisse.

Le plaideur villageois, de son côté, ne recevant pas au gré de son impatience l'avis promis, s'était disposé dès le matin à partir pour la ville. Dix-huit kilomètres sont bientôt arpentés lorsque la tête est montée ; il demande à parler à M. l'avoué, moment très-mal choisi, car les convives se trouvaient joyeusement attablés et en pleine activité de service culinaire. Refus formel de monter lui est nettement opposé par la cuisinière, vrai cordon-bleu de l'endroit, mais elle se voit vertement repoussée, d'une main calleuse, et forcée dans sa cuisine.

Le campagnard se trouve aussitôt au palier du premier étage, le cliquetis des assiettes lui indique la porte qu'il faut ouvrir, se voyant ainsi dans la salle à manger où il aperçoit... que l'on juge de sa stupefaction à l'aspect de sa partie adverse occupant l'une des premières places de la table, à la droite de l'amphytrion, et en remarquant que les pièces de volaille qu'il avait apportées la veille figuraient dans le repas. Tout interdit d'abord, il a retrouvé sa voix pour se répandre en injures, crier à l'infamie, à la trahison.

Personne, et l'avoué lui-même, ne peut se rendre compte des motifs de ce terrible courroux, dont la cause cependant finit par se connaître. Dès lors on invite franchement le bonhomme à prendre place au banquet, à noyer sa mauvaise humeur dans d'excellent chablis, le procès pouvant même se terminer gaîment le verre à la main. Pour la première fois de sa vie notre homme a refusé le doux jus de la treille et vu tout aussitôt dans la première auberge pour s'y indemniser, à ses dépens, de la résistance qu'il vient de se faire, et raconter en jurant sa mésaventure. Le maître clerc de l'étude, envoyé près de lui en ambassade, ne pouvant rien obtenir que des imprécations, lui remet ses papiers accompagnés de trois pièces de 5 francs pour large indemnité de son cadeau.

Suite et fin au prochain numéro.

LIBRAIRIE CANADIENNE D'E. R. FABRE & CIE. RUE ST. VINCENT, N^o 3.

Les Soussignés, très-reconnaissants pour l'encouragement qu'ont bien voulu leur accorder leurs nombreuses pratiques, ont l'honneur de leur annoncer qu'ils ont fait faire des améliorations considérables à leur LIBRAIRIE et ils osent se flatter que l'empressement qu'ils mettront à les servir, l'exactitude et la ponctualité avec lesquelles ils exécuteront les ordres qui leur seront confiés, de continuer à mériter leur confiance et celle du public en général.

Ainsi, pour répondre à l'encouragement qu'ils reçoivent pour la vente des Livres à l'usage des écoles élémentaires, ils viennent d'en réduire les prix, comme suit :

Syllabaires des écoles chrétiennes	3s.	la douzaine
Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien, avec les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne	18s.	" "
Grammaire des Frères	15s.	" "
Exercices Orthographiques mis en rapport avec la Grammaire	20s.	" "
Arithmétique des Frères	17s.	" "
Géographies " " avec 6 Cartes	18s.	" "
Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada à l'usage des Frères	12s.	" "
Alphabets doubles	2s. 6 "	" "
Petits Catéchismes	2s. 6 "	" "
Instructions de la Jeunesse	16s.	" "
Testaments	18s.	" "
Psautiers de David	12s.	" "
Grammaires de l'Homond	7s.	" "

Sur ces prix, (déjà si modiques,) ils feront une remise de 5 PAR CENT pour du COMPTANT.

Outre leur immense collection de Livres, ils ont tout ce qui tient à la

fourniture des Bureaux, comme Papiers de toutes les qualités, Registres, Plumes, Encre, Crayons, Ombles, Règles, Ciseaux, Portefeuilles, Cartes de Visite, etc.

—DE PLUS:—

Chapeaux français et Bottes, Chaussures françaises pour Dames, Vin de Champagne, Kirsch, Absinth Suisse et Fromage de Gruyère.

E. R. FABRE & Cie.

N. B.—MM. F. & Cie, s'occupent dans ce moment de la distribution de leur nouveau Catalogue général.
Montréal, 5 août 1845.

O. BEAUCHEMIN,
RELIEUR,

35, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTREAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
 A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église; ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

Pour plus amples détails, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS
 DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
 SATINS DE DIVERSES COULEURS,
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT,
 ORFRES DE DALMATIQUES
 " " CHAPES.

— DE PLUS —

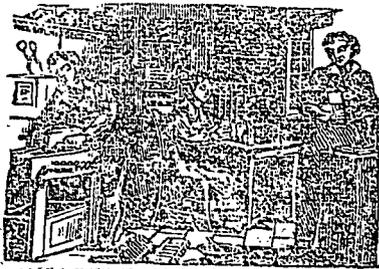
CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
 ÉTOILES PASTORALES " "
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR,
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS,
 GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES,
 FRANGES ET GALONS OR FIN
 " " OR MI-FIN,
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés à on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.
 New-York.

Atelier de Relieur.



CHAPELEAU & LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue ST. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montreal, 19 juin 1845.

PROSPECTUS
 DE LA
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
 Carte Géographique
 DU
 CANADA
 ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.
 PAR
 JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4).

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une précision considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—£3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
 Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui pourront recevoir dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 4d.
 Chaque insertion subséquente, 7d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, } FRÈRES.
 PUBLIÉS PAR J. B. DUPUY,
 IMPRIMÉS PAR J. A. PLINGUET.